



# " Les Amis du Padre Himalaya de Sorède"

1900 : Premier Four Solaire du Département des Pyrénées Orientales

## Compte rendu de Réunion n°3 de la commission scientifique

**Date réunion** : Samedi 15 février 2014

**Heure et Lieu** : 10h00, Salle des mariages (Mairie de Sorède)

### **Commission** :

**Membres présents** : Joffre André, Darbon Amand, Sanchez Antoine, Le Gall René, Hérisson Jacques, Solé Jacky, Sicart Sylvain, Bourquard Bruno, Verleyen William, Sadiki Najim, Delfolie Bernard,

**Feronniers Catalans** : Moles Louis, Guisset Vincent

**Mairie de Sorède** : Hervé Cadène

**Invité** : René Pujol, gestionnaire du compte spécial du financement du four.

**Absents et excusés** : Hérisson Alexandre, Lozato Christine, Olivés Régis, Serra Jean Jacques, Boisson Dominique, Belmas Laurent, Chauvin Serge

**Copie secrétariat Mairie de Sorède** : Muriel Baisset

10h00 : Ouverture de la séance par Antoine...

En attendant que tout le monde soit présent, Antoine a rappelé les réunions précédentes et Amand a « recadré » les idées de la commission scientifique en faisant référence à la première réunion où plusieurs pistes avaient été évoquées dans tous les sens. Il a proposé, pour la suite, de travailler par petits groupes avec des thèmes définis auparavant afin d'avancer et d'en discuter à la prochaine réunion.

Ensuite, après l'arrivée d'André Joffre, un tour de table a été fait afin de présenter tous les adhérents de la commission. Il se dégage que plusieurs personnes ont un profil scientifique identique. Il serait intéressant pour la suite qu'ils travaillent ensemble sur le projet.

André Joffre présente une hypothèse de financement afin de ne pas payer la TVA (20%). Cette hypothèse est à vérifier.

Pour mémoire, il y a 189 768, 23 € au compte spécial FS (voir document remis par René) et le devis du four est de 261000€. Le Maire de Sorède rendez vous le 27 février prochain avec le Préfet des PO pour déterminer la marche à suivre pour l'obtention de la subvention exceptionnelle de 60 000,00 €uros de l'état, manquant et promis à notre Député, Pierre Aylagas.

Hervé Cadène, représentant de la mairie, a fait le point concernant l'étude du terrain du Mas Del CA et nous confirme que d'ici la prochaine réunion un rapport de géomètre lui sera transmis. Afin d'être précis, il faudra définir un espace pour le four un espace pour les animations mais aussi un espace pour le stockage des matériaux lors de la construction. La clôture du site a été évoquée et fera l'objet d'une détermination de limite sur place avant l'intervention des feronniers.

André Joffre a ensuite pris la parole pour évoquer le devis des feronniers catalans qui devra être beaucoup plus précis par la suite. En particulier, le creuset est hors devis. Une convention entre les Feronniers et l'association devra être réalisée avant le début des travaux.

Plusieurs activités ont été proposées comme des animations, des découvertes concernant les collèges, lycée, mais aussi pour la formation des énergies renouvelables avec les étudiants de la fac de Perpignan (master), représentée par Régis Olives.

**Evocation convention Association – Laboratoire PROMES – CNRS, Université de Perpignan.** Najim Sadiki, Enseignant chercheur Laboratoire PROMES, se propose du suivi de cette proposition.

Des activités de démonstrations devraient être mis en place avec plusieurs artisans intéressées pour travailler avec le four : les ferronniers catalans, les souffleurs de verre de Palau Del Vidre et Christine Lozato, créatrice de bijoux, (fonte de métaux)

Un appel dans la presse pourrait être effectué afin de trouver des personnes intéressées par l'utilisation du four.

La partie **TECHNIQUE** du four a occupé une bonne partie des débats. En effet, cette phase est importante et nécessaire avec les plans de construction où il faudra entre autre préciser la nature des matériaux. Les plans sont à la charge de René Le Gall.

Bureau d'étude : André Joffre prendra contact avec M. Tissier du bureau d'études à Elne pour le calcul et la détermination des sections nécessaires pour que l'ensemble du four ait une solidité suffisante du fait de son poids (entre 7 et 8 tonnes) et le vent (160km /h maximum).

Un système qui permet d'empêcher le basculement de l'ensemble en cas de vent fort sera prévu.

Protection de la structure : Un hangar coulissant sera également prévu afin de protéger le four dans les périodes de non utilisation contre les intempéries et les dégradations diverses.

Si tout va bien, les travaux devraient débiter au deuxième semestre de cette année, sachant qu'il va falloir compter au moins 3 mois pour régler les miroirs.

Le président de DERBI a clôturé la séance en rappelant les objectifs de la **prochaine réunion qui aura lieu le samedi 15 Mars à 10h00 à la salle des mariages de Sorède.**

Etude du géomètre (site du Mas Del Ca)

Avis dans la presse pour l'utilisation du four (Indépendant et Petit journal)

Calculs approfondis de la structure

Hangar coulissant pour protéger le four

**Les secrétaires de séance René Le Gall, Sylvain Sicart**